




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2016-627**

Séance publique du

13 décembre 2016

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20161213- lmc1101734-DE-1-1
Date de signature : 15/12/2016
Date de réception : jeudi 15 décembre 2016
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : PROGRAMMATION DE RESTAURATION DES MONUMENTS HISTORIQUES -
PARTENARIATS INSTITUTIONNELS ET DEMANDES DE SUBVENTION**

Le 13 décembre 2016 à 15h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 07/12/2016, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Odile BONTHOUX à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-Pierre BOUVET à Madame Reine MERGER, Monsieur Philippe DE SAINTDO à Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Jean-Christophe GROSSI à Monsieur Moussa BENKACI, Madame Muriel HERNANDEZ à Monsieur Francis TAULAN, Madame Sophie JOISSAINS à Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Françoise TERME à Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Charlotte BENON.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Raoul BOYER, Madame Catherine ROUVIER.
Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



Direction Générale des Services
Techniques
Direction Architecture Patrimoine et
Musées

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 DÉCEMBRE 2016

Nomenclature : 7.5
Subventions

RAPPORTEUR : Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE
CO-RAPPORTEUR(S) : M. BRAMOULLÉ Gérard

Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : PROGRAMMATION DE RESTAURATION DES MONUMENTS HISTORIQUES -
PARTENARIATS INSTITUTIONNELS ET DEMANDES DE SUBVENTION - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Depuis 2001, la Ville d'Aix en Provence a développé une dynamique de programmation ambitieuse liée à la volonté de restaurer un certain nombre de monuments aixois. Cette dynamique se poursuit jusqu'en 2020 avec les objectifs suivants : achever, aménager et réceptionner un certain nombre de projets de restauration du patrimoine historique aixois sous la conduite de la maîtrise d'ouvrage de la direction des Musées et du Patrimoine Culturel.

Projets patrimoniaux emblématiques concernés par la programmation de restauration patrimoniale :

La restauration de l'église et des œuvres d'art de la Madeleine :

L'église Sainte Madeleine, située place des Prêcheurs est classée au titre des Monuments Historiques depuis 1988. Construite sur les fondations d'un couvent dominicain à la fin du XVII^e par l'architecte Laurent Vallon, elle est considérée comme l'un des plus lieux de culte des Bouches-du-Rhône : Emmanuel de Fonscolombe en est l'un des fameux maîtres de chapelle. Fermée au public depuis 2007, la Ville a entamé un ambitieux programme de sauvetage et de restauration de l'édifice ainsi que des œuvres d'art qu'il contient.

Depuis 2008, des problèmes de stabilité de l'édifice ont conduit à d'importants travaux de confortement et de stabilisation des structures et de réfection des toitures. Les parties hautes intérieures ont été restaurées. Aujourd'hui, les problèmes de structures ont été résolus et le bâtiment a été mis hors d'eau. Il est donc prévu la programmation de l'achèvement des travaux pour les parties basses (dont les décors peints et fresques murales des différentes

chapelle et du chœur), le revêtement et l'ensemble du mobilier intérieur ainsi que les façades extérieures de l'édifice. Le mobilier composé de près de 120 œuvres d'art dont l'Annonciation de Barthélémy EYCK est en cours de restauration auprès du CICRP et l'orgue monumental actuellement conservé sur site dans un coffrage en bois alimenté d'une aération spécifique devra également être restauré. L'ensemble du bâtiment devra également répondre aux normes techniques (fluides, sécurité) et de sécurité pour accueillir l'exercice du culte et également des événements culturels de type concerts. Est également prévue une muséographie pour accueillir une partie des collections liturgiques dont une salle dédiée aux « Trésors de la Madeleine ».

la restauration des hôtels particuliers Estienne de Saint Jean et Châteaurenard et leur requalification en un Musée d'Histoire d'Aix-en-Provence des XVII^e et XVIII^e :

Classée tous deux au titre des Monuments Historiques, ces hôtels particuliers sont représentatifs de l'art de vivre aristocratique durant la période classique à Aix et présentent un certain nombre de particularités architecturales dont les escaliers de vanités et les plafonds peints.

- L'Hôtel de Châteaurenard détient un ensemble peint dont le décor d'architecture signé Jean DARET - peintures monumentales et plafond : le Triomphe de la Vertu (décor du grand escalier) classé à l'inventaire des Monuments historiques en 1990 et un certain nombre de salles d'apparat.

- A l'Hôtel Estienne de Saint Jean est prévue notamment une muséographie au premier étage du bâtiment dans la salle dite des Tontisses -salle des cuirs- concernant la mise en scène du Modello. Cet objet exceptionnel, œuvre d'un artiste génois, Giovanni Battista Gaulli (1639-1709) dit Il Baciccio, se présente sous la forme d'un modèle tridimensionnel : une coupole d'architecture avec lanternon représentant l'image du Christ ressuscité debout sur une nuée et entouré d'anges. Ce décor fut projeté dès le début des années 1670 pour la coupole de l'atrium du baptistère de Saint-Pierre de Rome, à la demande du pape Clément X.

Le projet consiste donc en une réunion de ces deux hôtels particuliers accompagnés par le projet de création d'une boutique des musées aixois située dans l'actuelle pharmacie de l'Hôtel de Châteaurenard donnant rue Gaston de Saporta, un espace d'exposition temporaire situé au fond de la cour avec une refonte de l'ensemble de l'accessibilité des lieux et un certain nombre d'applications numériques pour présenter l'ensemble des collections des musées et un parcours patrimonial (écrans tactiles et tablettes connectées)

la réhabilitation de la Bastide, de la ferme et des jardins du Peintre Paul Cézanne :

La Ville d'Aix-en-Provence est propriétaire de la bastide et de dépendances dite du Jas de Bouffan (classées au titre des Monuments historiques) où vécut le peintre Paul Cézanne et sa famille durant 40 ans. Bastide aixoise dotée d'un parc, cette propriété est au cœur d'un projet de requalification des sites cézanniens aixois (dont les carrières de Bibémus et l'atelier des Lauves) et pourrait servir de porte d'entrée pour un nouvel itinéraire touristique et patrimonial des différents lieux d'évocation et d'inspiration de l'œuvre de l'artiste à l'instar de Giverny et du peintre Claude MONET, avec un rayonnement international.

La bastide Cézanne et la ferme attenante ont vocation à devenir le lieu principal d'accueil du public et à fonctionner comme la porte d'entrée de la découverte de Cézanne pour inciter les visiteurs à retrouver les autres lieux progressivement améliorés.

S'agissant du projet en lui-même, présenter le rez-de-chaussée de la bastide comme à l'époque de Cézanne s'impose assez aisément, le premier étage (environ 170 M2 utiles) s'avérant dévolu à des expositions d'artistes en regard avec le peintre et le dernier étage, à l'exception de l'atelier de l'artiste où une reconstitution est prévue, sera lui réservé aux locaux techniques et à l'administration. Le parc retrouvera son attrait du début du XX^e siècle lorsqu'il a été réaménagé et pourra, le cas échéant, accueillir des expositions ou événements particuliers (est prévue également une buvette et une boutique au niveau de l'orangerie déjà restaurée)

le Pavillon de Vendôme : Le Pavillon de Vendôme, la plus séduisante des folies héritées du Grand Siècle, fut édifié en 1665 sur l'ordre de Louis de Mercœur, Duc de Vendôme, petit-fils d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, nommé Gouverneur de Provence en 1652. La légende rapporte que le prince passionnément épris de Lucrece de Forbin Solliès, dite la Belle du Canet, fit construire cette « folie » pour cacher ses amours, mais ils ne purent en profiter car à la mort du Duc, survenue en 1669, le bâtiment était encore en travaux. L'avocat général Gautier de la Molle en devint le propriétaire et acheva la décoration intérieure.

Plusieurs propriétaires se succédèrent dont le peintre Jean-Baptiste Van Loo, né en 1684 et mort en 1745 dans notre ville. Au XIX^e siècle la « Folie » devint un pensionnat d'éducation de jeunes filles des Dames du Sacré-Cœur de Jésus. Le Pavillon fut acheté en 1906 par un amateur éclairé, Henri Dobler, qui le restaura, tenta de le remeubler et en obtint le classement.

Le Pavillon de Vendôme est ainsi le premier bâtiment aixois classé Monument Historique en 1914. Il souhaitait en faire une « école Médicis en Provence », un lieu d'échange et de partage pour les artistes de son temps. Henri Dobler légua à sa mort le bâtiment et ses collections à la Ville d'Aix pour en faire un musée.

Ce joyau d'architecture aixois, ne comportait à l'origine qu'un seul étage avec un toit à la Mansart couvert d'ardoises. On accédait directement en carrosse à l'abri des regards et des intempéries à l'intérieur du Pavillon dont le rez-de-chaussée était ouvert d'arcatures et que l'on pouvait traverser de part en part. Remaniée au début du XVIII^e on l'exhaussa alors d'un étage que l'on couvrit d'une toiture provençale de tuiles romaines et les ouvertures du rez-de-chaussée furent fermées. Les superbes atlantes, exécutés par Jean-Claude Rambot, ainsi que l'escalier à double révolution, un des plus beaux de la série aixoise font de ce lieu un des fleurons de notre ville. Le jardin quant à lui fut classé parmi les Monuments Historiques en 1953. Le vaste jardin à la française actuel a été restitué d'après des documents gravés du XVII^e. Le Pavillon de Vendôme abrite depuis le 8 juillet 1954 un musée, avec une partie des collections léguées par Henri Dobler (mobilier, dessins, peintures...).

- les intérieurs de l'église de la Visitation et de la Consolation : poursuite des diagnostics en vue de programmer également la restauration des intérieurs des deux sites en vue de leur réouverture au public.

- la place d'Albertas : la place d'ALBERTAS, située en centre-ville historique, en bordure de la rue ESPARIAT et en face de la rue AUDE, est un des lieux les plus emblématiques d'Aix-en-Provence grâce à son aspect architectural et l'atmosphère qui en émane : cette place est née en 1745 de la volonté du marquis Jean Baptiste d'ALBERTAS qui fit démolir les maisons en face de son hôtel particulier. L'hôtel très vaste, remanié en 1724, et la place au décor rococo sont l'œuvre des VALLON (père et fils) qui s'inspirèrent de la mode des places royales parisiennes de l'époque.

Au centre, la fontaine avec sa vasque en fonte date de 1912 et a été réalisée par les élèves de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers d'Aix-en-Provence.

Depuis le 21 juillet 2000, la place d'ALBERTAS est classée au titre des Monuments Historiques.

La place est bordée de quatre petits hôtels à façades uniformes, dont les fenêtres sont ornées de balcons en ferronnerie : deux des trois façades de la place ont été restaurées par leurs propriétaires depuis un certain nombre d'année et ont pu bénéficier de subventions au titre du plan façade et des différents dispositifs en vigueur pour la restauration du patrimoine historique.

L'architecte désigné pour cette opération de restauration est monsieur François BOTTON, A.C.M.H (architecte en chef des monuments historiques) maître d'œuvre pour les travaux de restauration des deux autres façades restaurées par les copropriétaires et avec lequel la Ville d'Aix-en-Provence a également signé une convention d'honoraire de maîtrise d'œuvre pour ce qui concerne la restauration des sols de la place d'Albertas (voté au conseil municipal du 04 octobre 2010).

La Ville d'Aix en Provence, demeurant propriétaire des sols (calade) et de la fontaine, fera également procéder aux travaux de restauration de ces deux autres éléments architecturaux, classés au titre des Monuments Historiques et constitutifs de l'ensemble architectural de la place par le biais de cette convention de maîtrise d'oeuvre, afin de proposer une restauration harmonieuse et conforme à l'état original du site patrimonial.

les fontaines d'Aix-en-Provence : il est prévu la restauration et la remise en eau des trois fontaines suivantes :

- la fontaine de l'Hôtel de Ville
- la fontaine des Prêcheurs : projet impacté par le projet global de piétonisation du secteur Verdun Madeleine Prêcheurs à l'instar de l'église de la Madeleine
- la fontaine de la Rotonde : projet impacté par le projet global du tracé du B.H.N.S (bus à haut niveau de service)

Les trois chantiers de travaux patrimoniaux qui vont démarrer au cours du premier semestre 2017 seront les suivants :

- L'église Saint Jean de Malte située Quartier MAZARIN (beffroi, clocher et façade) ;
- La Chapelle de la Consolation dite de l'Hôpital située avenue Philippe SOLARI (façade, parvis, sacristie) ;
- La Fontaine de l'Hôtel de Ville, située place de l'Hôtel de Ville ;

Par ailleurs, nous poursuivons les deux chantiers suivants :

- poursuite du chantier des collections de restauration des œuvres d'art des églises d'Aix en Provence dont la Madeleine ;
- poursuite du chantier des collections du Musée Granet (centre de conservation et d'études) ;

Dès 2017, un certain nombre de travaux de restauration sont également prévus sur d'autres édifices par la Ville :

Volet travaux :

- **Hôtel Estienne de Saint Jean**, situé 17, rue Gaston de Saporta : aménagement des salles attenantes à la salle des Tontisses situées au premier étage en vue de la réouverture des

salles du Musée (achèvement), sous la maîtrise d'œuvre de CORRADO DE GIULI MORGHEN, architecte du patrimoine ;

- **Eglise de la Madeleine (phase III)**, restauration des adossés situés en façade de la rue Portalis ainsi que la façade occidentale dite REVOIL, sous la maîtrise d'œuvre de François BRUNELLE, architecte du patrimoine : chantier M.H mené concomitamment avec le projet de piétonisation des trois places Verdun, Madeleine & Prêcheurs ;

- Démarrage du chantier de restauration de la **Bastide et des jardins de la propriété du peintre Paul Cézanne**, située quartier du Jas de Bouffan, sous la maîtrise d'œuvre de Pierre Antoine GATIER, architecte en chef des Monuments Historiques ;

- **Hôtel Maurel de Pontevès, situé Cours Mirabeau** : restauration de la cage d'escalier sous la maîtrise d'ouvrage de la direction des musées e du patrimoine culturel ;

- **Volet diagnostics préalables nécessaires :**

- **Eglise de la Madeleine et des Prêcheurs**, diagnostics complémentaires intérieurs préalables au recrutement du maître d'œuvre en vue de la réalisation des travaux ;

- **Eglise Sainte Catherine de Sienne dite de la Visitation**, diagnostic des intérieurs préalable au recrutement du maître d'œuvre en vue de la réalisation des travaux ;

- **Chapelle de la Consolation dite de l'Hôpital**, diagnostic des peintures murales intérieures préalable au recrutement du maître d'œuvre en vue de la réalisation des travaux ;

- **Pavillon de Vendôme**, diagnostic global préalable au recrutement du maître d'œuvre en vue de la réalisation des travaux ;

- **Hôtel de Châteaurenard**- cage d'escalier de l'ensemble peint Jean DARET, diagnostic structurel préalable au recrutement du maître d'œuvre en vue de la réalisation des travaux ;

- **Hôtel Estienne de Saint Jean**, diagnostic structurel complémentaire ;

- **Fontaine des Prêcheurs**, diagnostic global préalable au recrutement du maître d'œuvre en vue de la réalisation des travaux ;

- **Fontaine de la Rotonde**, diagnostic global préalable au recrutement du maître d'œuvre en vue de la réalisation des travaux ;

- **Volet Maitrise d'œuvre :**

- recrutement d'un maître d'œuvre pour les travaux de restauration intérieurs de l'Eglise de la Madeleine (phase IV)

- recrutement d'un maître d'œuvre pour les travaux de restauration de l'Hôtel de Châteaurenard dont la phase I sera la restauration de la cage d'escalier et de l'ensemble peint Jean DARET.

Sur l'ensemble de ces opérations emblématiques notre patrimoine, il paraît nécessaire de développer un partenariat approprié avec les collectivités territoriales compétentes et conscientes de l'effort aixois réalisé dans le domaine.

Quatre partenaires institutionnels sont associés au financement de l'ensemble de ces opérations :

- le Ministère de la culture (Direction régionale des affaires culturelles conservation régionale des Monuments Historiques) ;

- le Département des Bouches-du-Rhône (Direction de l'aide aux communes et direction de la culture, mission patrimoine et équipement culturel) ;
- le Conseil Régional Provence Alpes côte d'Azur (Direction de la culture, service patrimoine) ;
- le conseil de territoire et la métropole Aix Marseille Provence.

Un certain nombre d'opérations de mécénat complémentaires à ces financements sont également en cours de montage afin d'optimiser l'ensemble des recettes financières prévues dans le cadre du financement de ces opérations (Total, Fondation du Patrimoine, etc...)

Par conséquent, mes chers collègues, je vous propose donc de bien vouloir :

- **DONNER** votre accord sur la présente programmation patrimoniale pluriannuelle,
- **PRENDRE ACTE** des montants prévisionnels en dépense et en recette,
- **DIRE** que ces montants feront l'objet de demandes de subventions spécifiques propres à chaque opération et adressées à chaque partenaire distinctement,
- **AUTORISER** la direction de l'architecture des musées et du patrimoine culturel à formaliser les demandes de subventions présentées dans le tableau annexé ci-après en lien avec la direction ressource et exécution budgétaire de la Ville,
- **DIRE** que monsieur le Trésorier payeur fera recette des sommes correspondantes.

DL.2016-627 - PROGRAMMATION DE RESTAURATION DES MONUMENTS HISTORIQUES -
PARTENARIATS INSTITUTIONNELS ET DEMANDES DE SUBVENTION -

Présents et représentés	: 53
Présents	: 42
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

PROGRAMMATION PATRIMONIALE PREVISIONNELLE VILLE D'AIX EN PROVENCE

Monument	Opération	Coût prévisionnel H.T	Partenaires						Part communale sur 4 exercices	
			DRAC		Département		Région		(avant FCTVA)	
			Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant
Eglise Saint Jean de Malte CMH	Travaux de restauration cour Nord espace sud (évacuation des eaux) façade Ouest portail , tourelle clocher et beffroi	672960,00	40,00%	281184,00	20 %	134592,00	10 %	67296,00	30 %	189888,00
Chapelle Notre Dame de Consolation dite de l'Hôpital IMH	Travaux de restauration de la façade extérieure, du parvis et aménagement du hall et de la sacristie	501088,00	6 %	32918,75	15 %	75163,00	Fond de concours CPA : 30 %	150326,40	49 %	242679,85
Chapelle de la Consolation dite de l'Hôpital IMH	Diagnostic des peintures murales intérieures	60000,00	30,00%	18000,00	20,00%	12000,00	10,00%	6000,00	40,00%	24000,00
	Restauration des peintures murales	450000,00	30,00%	135000,00	30,00%	135000,00	10,00%	45000,00	30,00%	135000,00
Eglise de la Visitation dite Sainte Catherine de Sienne CMH	Diagnostic architectural et technique préalable de l'intérieur	50000,00	30,00%	15000,00	20,00%	10000,00	10,00%	5000,00	40,00%	20000,00
	Travaux de restauration intérieurs	400000,00	40,00%	160000,00	20,00%	80000,00	10,00%	40000,00	30,00%	120000,00

Eglise de la Madeleine CMH phase III BIS	Adossés rue portalis (TF)	460000,00	40,00%	184000,00	20,00%	92000,00	10,00%	46000,00	30,00%	138000,00
	Façade principale occidentale REVOIL (TC)	1200000,00	40,00%	480000,00	20,00%	240000,00	10,00%	120000,00	30,00%	360000,00
Eglise de la Madeleine CMH phase IV	Maitrise d'oeuvre et diagnostics intérieurs	240000,00	40,00%	96000,00	20,00%	48000,00	10,00%	24000,00	30,00%	72000,00
	Travaux achèvement intérieurs phase 1	1200000,00	40,00%	480000,00	20,00%	240000,00	10,00%	120000,00	30,00%	360000,00
	Travaux achèvement intérieurs phase 2	1200000,00	40,00%	480000,00	20,00%	240000,00	10,00%	120000,00	30,00%	360000,00
Eglise de la Madeleine CMH	Chantier des collections œuvres d'art	400000,00	10,00%	40000,00	20,00%	80000,00	10,00%	40000,00	60,00%	240000,00
Hôtel de Châteaurenard CMH	Diagnostic structurel cage d'escalier de l'ensemble peint DARET	50000,00	30,00%	15000,00	20,00%	10000,00	10,00%	5000,00	40,00%	20000,00
	Maîtrise d'oeuvre et Travaux de restauration ensemble peint DARET	300000,00	40,00%	120000,00	20,00%	60000,00	10,00%	30000,00	30,00%	90000,00
	Maitrise d'oeuvre travaux de restauration de l'Hôtel	960916,00	40,00%	384366,40	20,00%	192183,20	10,00%	96091,60	30,00%	135000,00
	Travaux de restauration de l'Hôtel -Phase I	2882708,00	40,00%	1153083,20	20,00%	576541,60	10,00%	288270,80	30,00%	864812,40
	travaux de restauration de l'Hôtel - PHASE II	2882708,00	40,00%	1153083,20	20,00%	576541,60	10,00%	288270,80	30,00%	864812,40

Pavillon de Vendôme CMH	Diagnostic architectural et technique	30000,00	30,00%	9000,00	20,00%	6000,00	10,00%	3000,00	40,00%	12000,00
	Maitrise d'oeuvre	50000,00	40,00%	20000,00	20,00%	10000,00	10,00%	5000,00	30,00%	15000,00
	Travaux Bâtiments et jardins	1500000,00	40,00%	600000,00	20,00%	300000,00	10,00%	150000,00	30,00%	450000,00
Hôtel d'Estienne de Saint Jean Vieil Aix CMH	Travaux premier étage	150000,00			39,67%	59500,00		0,00	40,00%	90500,00
	Restauration œuvres d'art	80000,00			20,00%	16000,00	10,00%	8000,00	70,00%	56000,00
Fontaine des Prêcheurs CMH	MOE et travaux	200000,00	40,00%	80000,00	20,00%	40000,00	10,00%	20000,00	30,00%	60000,00
Fontaine de l'Hôtel de Ville CMH	Travaux	147244,00	40,00%	58897,60	20,00%	29448,80	10,00%	14724,40	30,00%	44173,20
Fontaine de la Rotonde IMH	MOE et travaux	550000,00	30,00%	165000,00	20,00%	110000,00	10,00%	55000,00	40,00%	220000,00
Sous total		16617624,00		6160533,15		3372970,20		1746980,00		5183865,85

OPERATIONS INCLUSES DANS LE CONTRAT COMMUNAUTAIRE PLURIANNUEL DE DEVELOPPEMENT 2014-2020

Monument	Opération	Coût prévisionnel H.T	Partenaires						Part communale sur 4 exercices	
			DRAC		Métropole AIX-Marseille Provence - Territoire du pays d'Aix		Région		(avant FCTVA)	
			Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant
Bastide Jas de Bouffan CMH	Travaux de restauration Bastide et Jardins	2400000,00	1,96%	46981,32	48,69%	1168644,57	0,66%	7659,27	48,69%	1176714,84
	Restauration - décor	275000,00		5383,28		133907,19		877,62		134831,91
	Muséographie	1000000,00		19575,55		486935,24		3191,36		490297,85
Bastide Jas de Bouffan Ferme Corsy	Diagnostic et maîtrise d'oeuvre	75000,00	1,96%	1468,17	48,69%	36520,14	0,66%	239,35	48,69%	36772,34
	Travaux	500000,00		9787,77		243467,62		1595,68		245148,93
Place d'Albertas Calade et fontaine CMH	Maîtrise d'oeuvre	61810,43	1,96%	1209,97	48,69%	30097,68	0,66%	405,10	48,69%	18543,12
	Travaux	592621,60	1,96%	11600,89	48,69%	288568,34	0,66%	3884,03	48,69%	177786,48
Sous total		4904432,03		96006,95		2388140,78		17852,42		2280095,47
TOTAL OPERATION		21522056,03		6256540,10		5761110,98		1764832,42		7463961,32